

FICHE DE REVISION / Attestation Scolaire de Sécurité Routière

ASSR 1^{er} & 2^e niveau / Session 2019

* L'ASSR 1^{er} niveau (5^e) est obligatoire pour passer le Brevet de Sécurité Routière (BSR) puis conduire un cyclomoteur (mobylette, scooter)

* L'ASSR 2^e niveau (3^e) est obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire

1- La vitesse maximum autorisée pour un cyclomoteur (mobylette ou scooter) :

- Elle est de 45 km/h, en ville ou sur une route de campagne

2- Conditions pour conduire un cyclomoteur :

- Je dois avoir 14 ans et je dois avoir obligatoirement obtenu mon ASSR de niveau 5^{ème} puis le BSR (la partie pratique faite dans une auto école)

- L'ASSR de niveau 3^{ème} est obligatoire pour passer mon permis voiture

3- L'assurance :

- Pour rouler en cyclomoteur, l'assurance est obligatoire. Le certificat (vignette verte) doit être collé sur une partie visible du cyclomoteur (garde-boue avant)

- L'assurance est également obligatoire pour conduire une voiture

- En cas d'accident, il faut remplir un constat amiable et le renvoyer à l'assurance

- L'assurance de base couvre les dommages causés aux autres mais non à soi même ni à son véhicule

4- Le casque :

- S'il a plus de 5 ans : je le mets à la poubelle !

- S'il a subi un choc, même petit : je le mets à la poubelle parce qu'il ne protège plus ma tête

- Je ne mets pas de peinture sur mon casque, je ne sais pas quel produit chimique il y a dans la peinture et cela peut ramollir le casque qui ne va donc plus rien protéger

- Il doit avoir une étiquette prouvant qu'il est aux normes européennes, avec un numéro de série

- Il ne suffit pas de mettre le casque sur la tête, il faut aussi l'attacher, sinon il ne sert à rien !!!

- Le casque devient obligatoire en vélo pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient passagers ou conducteurs

5- Il existe 4 sortes de panneaux de signalisation :

- Les panneaux **triangulaires** et bordés de **rouge** : panneaux signalant un **danger**

- Les panneaux **ronds** et bordés de **rouge** : panneaux signalant une interdiction

- Les panneaux **ronds et bleus** : panneaux signalant une **obligation**

- Les panneaux **rectangulaires** : ils donnent une **indication**

6- Le stop et le cédez le passage :

En ce qui concerne marquage au sol :

- le stop est indiqué par un gros trait blanc,

- le cédez le passage est indiqué par de gros pointillés

- A un stop, je m'arrête obligatoirement, même s'il n'y a pas de voiture qui arrive

- A un cédez le passage, je ralentis et, si une voiture arrive, à droite ou à gauche, je la laisse passer

7- Les feux de signalisation (feux rouges) :

A un carrefour, si les feux de signalisation ne fonctionnent pas, je regarde en dessous du feu :

- s'il y a un panneau, je fais ce que me dit le panneau. Soit il y a un cédez le passage, je laisse passer les voitures qui viennent aussi bien de ma droite que de ma gauche. Soit il y a un panneau me disant que j'ai la priorité (panneau blanc bordé de jaune en forme de losange). Dans le cas où j'ai la priorité, je ralentis quand même ma vitesse

- s'il n'y a pas de panneau, j'applique la règle de la priorité à droite

8- La règle de la priorité à droite :

Quand j'arrive à un carrefour, s'il n'y a pas de feux tricolores, s'il n'y a pas de panneau, comment faire pour savoir qui passe en premier ? J'applique la règle de la priorité à droite : je laisse obligatoirement passer les véhicules qui viennent de la route qui est sur ma droite

9- Le passage piéton :

- Pour traverser une route, un piéton doit obligatoirement emprunter un passage piéton. Sur un passage piéton, le piéton est toujours prioritaire : la voiture doit le laisser passer. Le seul cas où le piéton n'est pas prioritaire par rapport à la voiture, c'est quand il y a un feu tricolore. Dans ce cas, le piéton doit obligatoirement attendre que le bonhomme soit vert pour traverser

10- La distance d'arrêt :

- La distance d'arrêt, c'est le temps de réaction + la distance de freinage
- Le temps de réaction peut être plus ou moins long selon l'état du conducteur (s'il a trop bu, le temps de réaction sera plus long). En général, le temps de réaction est de 1 à 2 secondes
- La distance de freinage c'est le nombre de mètres que je vais faire pour m'arrêter, elle va varier selon ma vitesse, l'état de mes pneus, l'état de mes freins et l'état de la route

11- L'alcool :

- La quantité à partir de laquelle je ne dois plus prendre le volant de ma voiture ou rouler en cyclomoteur : 0,50 gr/l (grammes d'alcool par litre de sang). Cela correspond à 2 verres d'alcool, que ce soit de la bière, du vin ou du whisky
- L'alcoolémie augmente très vite après une prise de boisson alcoolisée et diminue très lentement au cours du temps
- Le corps évacue 0,15 gr/l en 1 heure
- L'alcool allonge la durée du temps de réaction, il restreint le champ visuel et il perturbe le système nerveux

12- Voir et être vu :

- Quand je conduis un cyclomoteur, je dois obligatoirement allumer mes phares, même en plein jour
- Quand je suis à vélo, les dispositifs réfléchissants sont obligatoires de jour comme de nuit. Les phares sont obligatoires la nuit et le jour quand la visibilité est mauvaise (quand il pleut ou qu'il y a du brouillard)

13- Les pistes cyclables :

- Elles sont obligatoires pour les vélos (panneau rond et bleu) Les cyclomoteurs peuvent emprunter les pistes cyclables uniquement si, en dessous du panneau, il y a un rectangle avec le dessin d'un cyclomoteur.

14- les accidents de la route :

- En 2013, le nombre de tués sur les routes a diminué : 3 300 morts durant l'année
- La tranche d'âge la plus touchée par les accidents de la route : les 15/25 ans. Les accidents de la route sont la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 25 ans

15- les systèmes de protection :

- La ceinture de sécurité est obligatoire, à l'avant comme à l'arrière
- Les airbags complètent la ceinture : c'est une protection supplémentaire, mais qui ne dispense pas de mettre la ceinture
- La ceinture est indispensable, même pour des petits déplacements, même à vitesse réduite. Les enfants doivent être attachés. Selon les âges, il existe plusieurs types de dispositifs de sécurité
- A moto ou en scooter, le port des gants est obligatoire. Les gants doivent être certifiés CE

16- La vitesse :

Véhicules	Météo	Autoroute	Voie rapide	Autres routes	En ville
Automobile	Temps sec et clair	130	110	80	50
	Pluie	110	100	80	50
	Visibilité inférieure à 50 m	50	50	50	50
Cyclomoteur	Tous temps	Non autorisé	Non autorisé	45	45

17- Quelques sites pour s'entraîner et s'informer :

<http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/> <http://www.code3000.net/assr-cyclo-bsr.php>
<http://www.preventionroutiere.asso.fr/14-24-ans>